

**Zeitschrift:** Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens

**Herausgeber:** Association pour la défense des intérêts jurassiens

**Band:** 62-63 (1991-1992)

**Heft:** 4: Vivre à Choindez durant l'Entre-deux-guerres

**Vorwort:** Avant-propos

**Autor:** [s.n.]

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 22.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Avant-propos

Au début de ce siècle, Choindez était devenu l'un des plus grands complexes sidérurgiques de Suisse. Pour une bonne partie de ses quelque sept cents ouvriers et employés, la cluse des gorges de Moutier n'était pas seulement un lieu de travail, mais aussi leur cadre de vie, intégré à l'entreprise. Choindez formait une communauté de près de sept cents habitants logés dans une quinzaine d'immeubles et bénéficiant de la plupart des équipements d'un grand village : une gare, une école, un magasin, un restaurant et même un petit hôpital.

Aujourd'hui, cela n'est plus vrai. Les familles ouvrières ont déserté Choindez. L'école et le magasin sont désaffectés. Les grands immeubles locatifs ont été détruits ou sont condamnés à la démolition à brève échéance. Seules quelques personnes âgées se souviennent encore du Choindez d'autrefois, de la «Belle Epoque», oserait-on dire.

Estimant que le souvenir du «Vieux Choindez» méritait d'être conservé, M. Charles Torriani, de Courrendlin, a invité la Commission pour la protection du patrimoine et de la nature de l'ADIJ à se préoccuper de la sauvegarde des derniers vestiges de ce passé, pas très lointain, en train de disparaître sous nos yeux. En juin 1988, la commission, après avoir entendu M. Eugène Valet, ancien employé de Choindez, a chargé François Kohler et Charles Torriani de réaliser un bulletin sur ce thème.

Dans un premier temps, ces derniers ont pris langue avec des «anciens de Choindez». Ils eurent avec eux plusieurs entretiens. Ces témoignages oraux ainsi que les contacts réguliers entretenus par M. Torriani ont permis de recueillir un certain nombre de souvenirs et d'anecdotes concernant la vie quotidienne, des événements ou des personnages, de même que divers documents photographiques. Ces informations, souvent très fragmentaires, ont été vérifiées et complétées par des investigations dans les archives publiques et ce qui reste de celles de l'entreprise après

l'inondation de 1973 ainsi que par des coups de sonde dans la presse régionale et la consultation de la littérature sur Choindez <sup>(a)</sup>.

Ces quelques pages visent d'abord à sauver de l'oubli toute une tranche de la vie jurassienne du début du XX<sup>e</sup> siècle. Pour les lecteurs d'un certain âge, elles rafraîchiront de vieux souvenirs ; les plus jeunes y découvriront peut-être certains traits ignorés du mode de vie de leurs grands-parents ou arrière-grands-parents. Puisse cette brève évocation du «Vieux Choindez» contribuer à la sauvegarde de documents et susciter de nouveaux témoignages, voire à exciter la curiosité de quelques chercheurs !

Enfin, les auteurs remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont fourni des renseignements et prêté des documents, en premier lieu les «anciens de Choindez» :

†Eugène Valet  
 †Fernand Monnin  
 †Charles Luraschi  
 Alfred Heinis  
 Joseph Christe  
 César Käslin  
 Anton Stauble  
 Mme et M. Ernest Burri  
 Mme Jeanne Scherrer  
 Hedwige Valet-Muster  
 Werner Flück  
 Mme Ursule Sauvain  
 Mme Cyrille Bourquin  
 Werner et Hermann Kissling  
 Max Ehrbar

ainsi que MM. A. Ackermann et Gottfried Schlumpf, de l'entreprise Von Roll SA, Département tuyaux pression, de Choindez et M. Norbert Chappatte, secrétaire communal de Courrendlin.

*Commission pour la protection  
 du patrimoine et de la nature*

(a) Voir note 5 (les notes se trouvent en fin de volume).